Edulcorants intenses : l’Anses fait le point

Compte Test - 2012-06-20 16:12:00 - Vu sur pharmacie.ma

Suite à un premier avis rendu en mars 2011 au sujet de deux études s'intéressant aux effets sanitaires d'édulcorants intenses, l'Anses s'est auto-saisie de l'évaluation des risques et bénéfices nutritionnels de l'ensemble des édulcorants intenses.Cette évaluation est en cours et un premier point d'étape a été publié. Il traite spécifiquement des effets de la consommation de ces édulcorants chez la femme enceinte. Concernant le risque potentiel en période de grossesse, l'Anses estime que les données scientifiques disponibles chez la femme enceinte sont insuffisantes pour conclure. L'Anses considère donc que de nouveaux travaux sont nécessaires, d'autant plus que, l'étude d'Halldorsson (2010), déjà examinée par l'Anses, fait état d'une relation effet-dose entre la consommation de boissons édulcorées et le risque d'accouchement prématuré induit.Concernant le bénéfice en période de grossesse, l'Anses souligne l'absence d'étude permettant de démontrer le bénéfice nutritionnel propre à cette consommation chez la femme enceinte.Pharmacies.ma - 20 juin 2012(Source: anses.fr)